



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

du Conseil Municipal de la Ville d'ANCENIS

VILLE D'ANCENIS

Le Lundi QUINZE DECEMBRE DEUX MIL TROIS à Dix Huit Heures Trente Minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel TOBIE, Maire d'Ancenis.

**ETAIENT PRESENTS :**

Nicole PLOQUIN, Christian FOUQUERAY, Charles FONTENEAU, Jacqueline HIMSWORTH, Roger CRUSSON, Serge CHEVILLARD, Eric BERTHELOT, Pierre LANDRAIN, Adjoints.

Marie-Madeleine BERTAUX, Martine CHARLES, Nadine CHAUVIN, Jean-Marc CUSSONNEAU, Mireille FANDOS, Claudine GUERIN, Anne-Marie HENRY, Henri MOUTAULT, Paule PAPIN, Marie-Anne ROUSSEAU, Valérie MONPROFIT-PELLEJERO, Jean SUTEAU, Michel VINÇONNEAU, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT ABSENTS et EXCUSÉS**

Marie AUMON, Annie BRIAND, Philippe DUBOIS, Maryse DUCHEMIN, Jean-Paul DUGAST, François ELWERT, Hervé LENOIR.

Conformément à l'article 53 de la Loi du 5 avril 1884, Madame Marie-Madeleine BERTAUX a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

Convocation le 8 décembre 2003  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 22

**DENOMINATION DE VOIE**

Par délibération du 5 mai 2003, le Conseil Municipal d'Ancenis a proposé que la rue du Château Rouge soit dénommée rue du Moulin du Château Rouge.

La commission de Mésanger, par lettre du 9 août 2003, propose que cette voie soit dénommée rue de l'Europe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de donner le nom de « rue de l'Europe » au tronçon de voie partant du carrefour avec la RD 923 et finissant avec le carrefour de la voie communale n°2.

Je soussigné..... *H. Denouet*  
**certifie que le présent acte a été**  
**publié le..... 10.12.2003**  
**notifié le.....**

Pour le Maire empêché  
L'Adjoint délégué

